



Bessines &chos



Mai
2018

DANS CE NUMERO

GIGN Vendredi 15 Juin 2018

Le Groupe d'Intervention Globalement Nul sera donc présent à Bessines et fera une démonstration sur la façade de la mairie à 19h.

Ce spectacle comporte des risques, on y trouve aussi de la poésie souvent où l'on s'y attend le moins.

A l'opposé des Frères Grumaux, la peur ils connaissent et le talent ils en ignorent la signification.

Pour eux, traverser un quartier est déjà un problème et secourir son prochain tient de l'inconscience dans un monde où il est déjà difficile de tirer son épingle du jeu.

Et les gags, acrobaties et péripéties clownesques se succèdent avec pour seuls accessoires une perche, des barrières métalliques, une poubelle... et un nounours sauvé grâce à une intervention « musclée » de ce quatuor encagoulé.

Plus de 700 missions accomplies dans 19 pays Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada,

Corée du Sud, Danemark, Espagne, Grande Bretagne, Italie, Grèce, Japon, Norvège, Pays-Bas,et dernièrement en Corée du Sud et en Australie...

Quelques inaugurations de festivals, patatrouilles et autres gardes rapprochées.

Des centaines de chutes, quelques fractures, entorses et contusions diverses. 4 ou 5 vitres cassées mais des tonnes d'éclats de rire, des triomphes (modestes...).

Ce spectacle clôturera de belle manière le festival Regard Noirs.



Groupe d'Intervention
Globalement Nul

Pour plus d'informations

Renseignements :

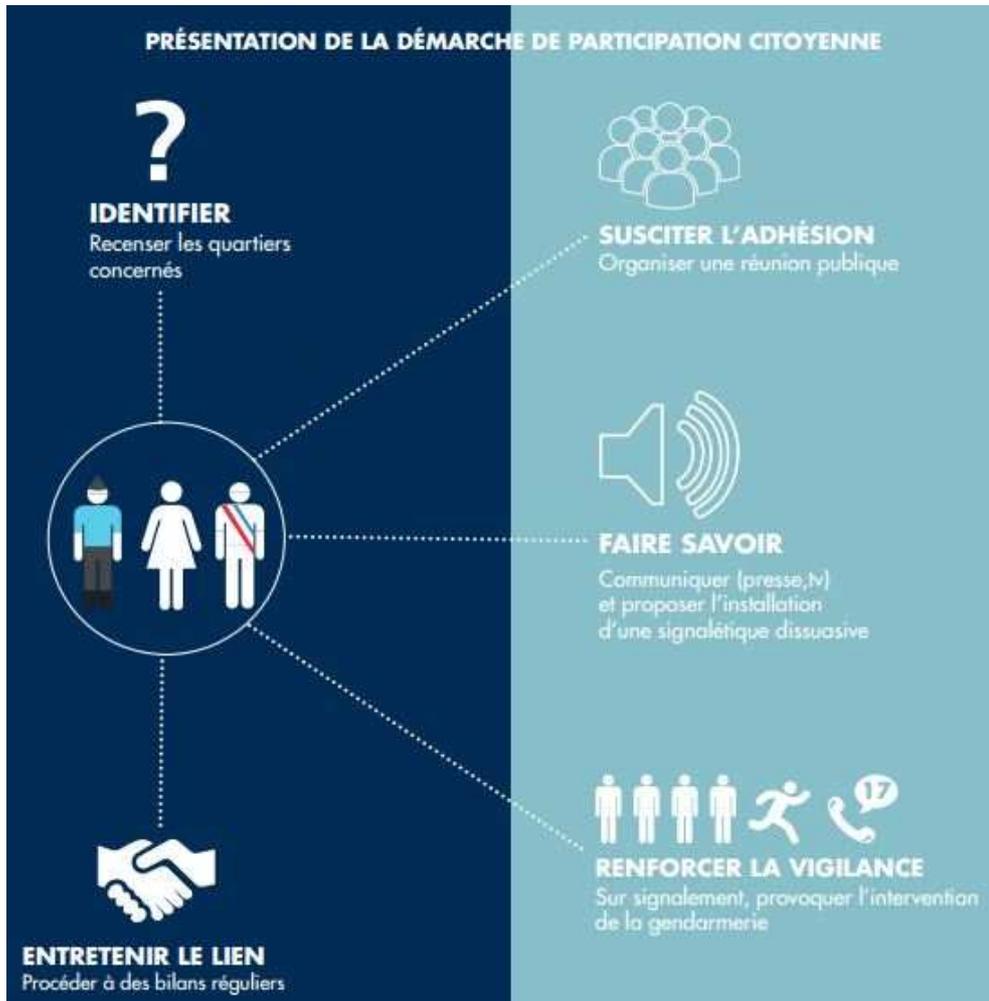
Mairie de BESSINES
Place de la Mairie 79000 Bessines

05.49.09.10.64

Gratuit

A partir de 19h00 devant la Mairie.

Participation Citoyenne



Qu'il s'agisse de cambriolages, de démarchages motivés par des actes d'escroqueries ou de dégradations, le traumatisme et le préjudice subis marquent toute victime.

La valeur des biens dérobés et les obstacles rencontrés par les délinquants pour perpétrer des vols dans certains commerces, ont eu pour effet un report de l'attractivité vers les habitations principales ou secondaires.

Un concept suivi et complémentaire

Mise en place dans pratiquement tous les départements de France, soit plus de 1500 communes, la participation citoyenne consiste à associer les acteurs locaux de sécurité à une population ciblée, concernée par la sécurité de son environnement, avec et sous le contrôle de l'état (Circulaire iocj1117146j du ministère de l'intérieur du 22/06/2011).

Une démarche encadrée et responsable qui vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Devenir acteur de sa sécurité

La lutte contre la délinquance, les cambriolages, les vols, les incivilités, constitue actuellement une des priorités des pouvoirs publics.

C'est pourquoi, la Municipalité de Villemeux-sur-Eure a décidé de mettre en place, en partenariat avec la Gendarmerie de Nogent-le Roi, le dispositif :

« Participation Citoyenne » ; un concept qui a pour but de faire participer la population d'une commune à la sécurité : la Mairie et la Gendarmerie. Ce dispositif est fondé sur la solidarité de voisinage et vise, par un esprit de responsabilité et de citoyenneté, à développer un

comportement de nature à dissuader les actes de délinquance.

Un constat inquiétant

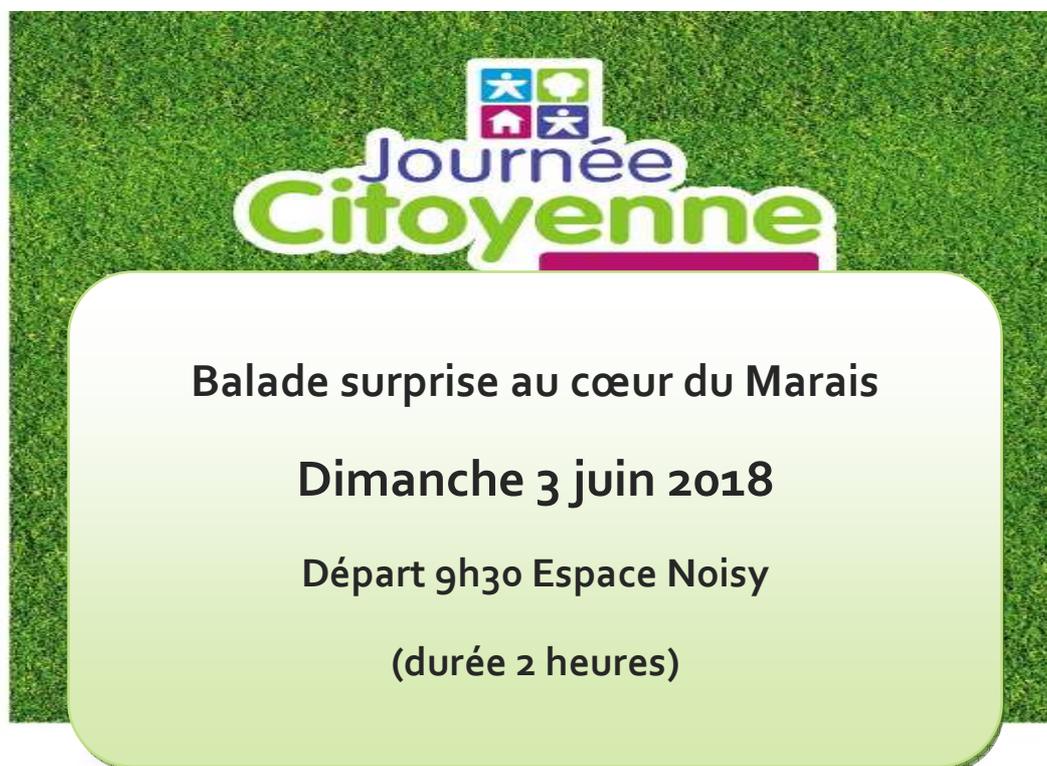
Le nombre important d'actes de malveillance commis au préjudice des particuliers à leur domicile doit attirer l'attention de tous les acteurs locaux.

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Toute personne intéressée par cette démarche est invitée à se faire connaître en mairie avant le 1^{er} juin.



Journée Citoyenne



Infos Mairie

Comptages de véhicules et travaux

Des comptages de véhicules vont intervenir sur plusieurs rues de la commune entre le 10 et le 18 juin.

Suite à la création du lotissement « le Clos du Breuil », des travaux d'assainissement Rue du Breuil Marais sont prévus au début de l'été. Une réunion d'information à destination des riverains est envisagée fin juin au plus tard pour leur présenter les travaux de voirie à Chanteloup.



Nos amis les bêtes

Depuis quelques temps une recrudescence des chiens errants sur la commune a été constatée.

Afin qu'ils puissent retrouver très vite leur maître, la municipalité souhaite mettre en place un référentiel des chiens bessinois. Aussi, il est demandé à chaque propriétaire de communiquer à la mairie leurs coordonnées ainsi que le nom et la photo de leur chien. Cette démarche peut être réalisée également par mail à l'adresse : mairie@mairie-bessines.fr



Vous avez trouvé un animal ou bien vous avez perdu votre animal de compagnie :

- Déclarer les faits sur le site internet PETALERT79
- Partager l'information sur FACEBOOK

Vous allez être contacté par une personne qui peut vous aider.

Soirée festive le 13 juillet

Après la première expérience de 2017 qui avait accueilli le grand Big Band de Michel Delage, le programme 2018 se précise pour offrir aux habitants une soirée pleine permettant la convivialité, la fête et la découverte de 18 à 24 heures.

18 heures : Marché des producteurs locaux

Ainsi, cette soirée débutera à 18 heures par le marché des petits producteurs locaux.



19 heures : Bal Musette

Chacun sera invité à faire les emplettes de son repas qui sera pris sur place dans une ambiance flonflon, ludique et musette. Jeux et danses seront proposés avec l'orchestre de Patrick Maret de 19h à 21h30.

22 heures : Spectacle LE SNOB

A la fin de ce repas, arrivera la fanfare LE SNOB (à suivre)



Cérémonie du 8 Mai

C'est en présence du Maire et d'un détachement de l'ENSOA de Saint Maixent l'Ecole sous les ordres du Commandant ROUANET Christophe que MM Ruchaud (médaille de la reconnaissance de la Nation), Guinot (Croix du Combattant) et Lucas (médaille des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec agrafe Algérie) ont été décorés. Un dépôt de gerbes a eu lieu après la lecture du message de Mme la Secrétaire d'Etat auprès de Mme la Ministre des Armées.

Les enfants ont monté les couleurs avec fierté. Cette journée ensoleillée s'est clôturée par un pot de l'amitié offert par la municipalité.



Incivilités

Des personnes continuent à passer la tondeuse ou à utiliser des engins à moteurs le dimanche après-midi. Il s'agit d'un arrêté de la Préfecture qui s'applique à toutes les communes et à **tous les habitants**. Les contrevenants s'exposent à une amende de 3^{ème} catégorie dont le montant peut atteindre 250 €. Un élu a surpris des jeunes installés sur le toit de la salle de la Grange en train de pique-niquer. Les règles de sécurité sont à rappeler aux jeunes par leur famille. La Mairie se réserve le droit de porter plainte en Gendarmerie en cas de récidive.

Stop aux Incivilités

Manifestations

Juin 2018

- 03/06 Journée citoyenne
- 09/06 Gala de danse les petites étoiles

Juillet 2018

- 01/07 Fête des écoles
- 13/07 Feux d'artifice et soirée festive

Août 2018

- 19/08 Vide grenier BA

La mairie sera fermée du 27 au 31 août

Horaires d'ouverture de la Mairie

	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 45 / 12 h 00	15 h 45 / 17 h 45
Mardi	8 h 45 / 12 h 00	
Mercredi	8 h 45 / 12 h 00	15 h 45 / 17 h 45
Jeudi		
Vendredi	8 h 45 / 12 h 00	15 h 45 / 17 h 30
Samedi	9 h 00 / 11 h 45	

Fermée juillet et août



Directeur de Publication :
Jacques MORONVAL

Rédaction, conception et réalisation :
Commission Communication

Edition : Mairie de Bessines

Contact :
com@mairie-bessines.fr